



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

## PROGRAMME DE FORMATION

### FORMATION INITIALE CL CONTROLEUR

**INTITULE DE LA FORMATION :**

Formation initiale de contrôleur technique de véhicules de catégories L

**OBJECTIF GENERAL DE LA SEQUENCE :**

A l'issue de la formation, le contrôleur sera capable de mettre en œuvre les exigences de connaissances et de compétences relatives au contrôle technique des véhicules de catégorie L.

**REFERENCEMENT :**

Le référencement de cette formation est conforme au point 3.1 du cahier des charges CDC 30 défini par le Département du contrôle technique des véhicules et des affaires transversales.

Notre programme de formation porte sur les thèmes définis par le référentiel du Département du contrôle technique des véhicules et des affaires transversales, en date du 26 octobre 2023.

**TYPE D'ACTION DE FORMATION :**

Formation initiale de contrôleur technique de véhicules de catégories L de 33 heures (point B.1 de l'annexe IV de l'arrêté du 23 octobre 2023).

Entretien ou perfectionnement des connaissances (Article L 6313-1 du Code du Travail).

**CATEGORIE DE VEHICULES CONCERNES :**

Véhicules à moteur à deux ou trois roues et des quadricycles à moteur (catégorie L).

**PUBLIC VISE :**

Candidat justifiant d'un agrément préfectoral en cours de validité, ou d'un agrément préfectoral ayant été annulé depuis moins de six mois pour le contrôle des véhicules légers ou des véhicules lourds.

**NOMBRE MAXIMAL DE STAGIAIRES PAR SESSION :**

14 stagiaires en présentiel,

**MOYENS D'ENCADREMENT :**

Les formations sont dispensées par des formateurs habilités par l'organisme FCA

Ils disposent des références techniques et pédagogiques les rendant aptes à animer cette formation.

**DUREE :** 33 heures

**METHODE PEDAGOGIQUE :**

Les modules du référentiel seront abordés selon 3 méthodes avec la répartition suivante :

- Formation à distance d'un volume de 3 heures à suivre sur une plateforme LMS (Talentsoft ou Ispring), qui sera réalisée obligatoirement avant le temps en présentiel.
- Cours magistraux et travaux dirigés en présentiel d'une durée de 13 heures.
- Travaux pratiques en présentiel d'une durée de 17 heures



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

## PROGRAMME DE FORMATION

### **CONDITIONS :**

Conformément au point B.1 de l'annexe IV de l'arrêté du 23 octobre 2023 cette formation est d'une durée d'au moins 33 heures comprenant 5 heures de téléformation maximum et 17 heures de pratique, en centre de formation.

Pour cette formation, FCA propose la répartition suivante :

3 heures de téléformation

17 heures de pratique, en centre de formation

13 heures de modules techniques diffusés en présentiel.

### **MODALITES DE SUIVI DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET MODALITES D'EVALUATION :**

Evaluation théorique composée de 30 questions d'une durée de 1 heure (incluant la correction)

Les évaluations seront réalisées via le logiciel Quizzbox

### **DOCUMENTS REMIS A LA FIN DU STAGE :**

Attestation de formation conforme au 4.2 du CDC 30 mentionnant notamment :

- l'identité du stagiaire
- la raison sociale de l'organisme de formation
- l'adresse électronique de l'organisme de formation
- les références du programme, correspondant à celle mentionnée sur la liste des programmes approuvés, à l'exception de son indice.
- le libellé du programme
- la durée
- les dates de stage
- le résultat satisfaisant aux contrôles de connaissance



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

## PROGRAMME DE FORMATION

### PROGRAMME DE LA FORMATION :

Programme de la formation Initiale CL 33h 2023			Durée des séquences en heure				
			Référentiel	Présentiel		FAD	Travaux pratiques
				Cours	TD		
Module 1	2.1.3 Les véhicules et le contrôle technique						
séquence 1.1	Connaître les véhicules soumis au contrôle technique	Savoir identifier les véhicules soumis au contrôle technique des véhicules de catégories L	0,25		0,25		
séquence 1.2	Connaître les calendriers de passage en fonction du véhicule	Savoir identifier si un véhicule est soumis au non au contrôle technique, en fonction de sa date de mise en circulation et de ses particularités	0,25		0,25		
		Savoir le calendrier de passage des véhicules					
séquence 1.3	Connaître les documents d'identification	Savoir identifier le type de document	0,25		0,25		
		Savoir déterminer les documents requis et acceptables en fonction du véhicule					
		Savoir rechercher les informations utiles pour l'identification sur les documents français et étrangers					
Module 2	2.1.4 L'agrément du contrôleur						
séquence 2.1	Connaître les modalités d'agrément (constitution du dossier, dépôt du dossier, notification d'agrément, Registre national des centres et des contrôleurs)	Savoir constituer un dossier de demande d'agrément	0,25		0,25		
		Savoir identifier les exigences permettant d'exercer son activité					
séquence 2.2	Connaître les exigences de maintien de qualification	Savoir les exigences qui sont applicables au contrôleur pour exercer en permanence son activité	0,25		0,25		



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

**ACTIONS DE FORMATION**

## PROGRAMME DE FORMATION

Programme de la formation Initiale CL 33h 2023			REF	COURS	TD	FAD	TP
Module 3	2.1.5 L'agrément du centre de contrôle						
séquence 3.1	Connaître les exigences d'infrastructure imposées au centre de contrôle	Savoir quelles sont les exigences imposées aux locaux et emprises immobilières, y compris centres mixtes (VL/CL et PL/CL)	0,25			0,25	
séquence 3.2	Connaître les exigences imposées aux matériels de contrôle (présence, conformité, caractéristiques)	Savoir quels sont les matériels imposés et facultatifs					
		Savoir quelles sont les conformités imposées aux matériels					
		Savoir identifier les documents justifiants de la conformité d'un matériel					
	Savoir retrouver sur le site utac-otc les matériels qualifiés						
séquence 3.3	Connaître les modalités d'agrément (constitution du dossier, dépôt du dossier, notification d'agrément, Registre national des centres et des contrôleurs)	Savoir constituer un dossier de demande d'agrément	0,25			0,25	
		Savoir identifier les exigences permettant d'exercer son activité					
Module 4	2.3 L'outil informatique et les liaisons informatiques						
séquence 4.1	Connaître les modalités de saisie des informations, mesures et défaillances sur le dispositif informatique portable	Savoir saisir sur le dispositif informatique portable les informations relatives à l'identification, et au kilométrage	0,25			0,25	
		Savoir saisir les défaillances, localisations associées et mesures sur le dispositif informatique portable					
séquence 4.2	Connaître les modalités de saisie des défaillances et mesures sur le logiciel de contrôle	Savoir saisir, corriger des défaillances sur le logiciel de contrôle					
		Savoir saisir les résultats sur le logiciel de contrôle					



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

**ACTIONS DE FORMATION**

## PROGRAMME DE FORMATION

Programme de la formation Initiale CL 33h 2023			REF	COURS	TD	FAD	TP
Module 5	2.4	Qualité et exploitation des indicateurs					
séquence 5.1	Connaître le processus de relecture de procès-verbaux de contrôle, être en mesure de détecter des anomalies et exploiter les informations à disposition sur le logiciel de contrôle	Savoir identifier si la méthode appliquée avec un appareil est adaptée au véhicule	0,5		0,5		
		Savoir identifier si les défaillances sont cohérentes avec les mesures					
		Savoir identifier les points de contrôle inadaptés par rapport à la technologie du véhicule					
		Savoir identifier les incohérences de défaillances au niveau de l'identification					
Module 6	2.5	Réception des véhicules et leur immatriculation					
séquence 6.1	2.5.1 La réception des véhicules Connaître les différents types de réception : européenne, nationale et sur véhicule unique	Savoir quelles sont les responsabilités ou missions attribuées aux différents acteurs	0,5			0,5	
		Savoir identifier le mode de réception sur un véhicule et le certificat d'immatriculation					
		Savoir quelles sont les conséquences d'une réception sur véhicule unique sur le contrôle technique et savoir interpréter les documents remis					
séquence 6.2	2.5.2 L'immatriculation des véhicules Connaître les genres, énergies et carrosseries des véhicules de catégories L issus de l'arrêté du 9 février 2009 modifié relatif aux modalités d'immatriculation des véhicules	Savoir rechercher dans l'arrêté immatriculation les différents processus d'immatriculation des différents véhicules et les informations contenues dans les différentes tables (genres, énergies, carrosseries)	0,5	0,5			



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

**ACTIONS DE FORMATION**

## PROGRAMME DE FORMATION

Programme de la formation Initiale CL 33h 2023			REF	COURS	TD	FAD	TP
Module 7	2.6 Réalisation d'un contrôle technique						
	2.6.1 Les fonctions contrôlées						
	2.6.1.1 Identification						
séquence 7.0.1	Connaître l'instruction technique correspondant à la fonction Identification	Savoir rechercher les informations sur l'instruction technique	0,75	0,75			
		Savoir identifier les prescriptions particulières applicables					
séquence 7.0.2	Connaître les points de contrôle de la fonction identification	Savoir identifier les points de contrôle sur un véhicule suivant les catégories					
séquence 7.0.3	Connaître les défaillances des points de contrôle et leur niveau de gravité par rapport au constat	Savoir évaluer la défaillance d'un point de contrôle en fonction du constat fait sur le véhicule et du niveau de gravité					
séquence 7.0.4	Connaître les documents d'identification particuliers	Savoir identifier les documents d'identification					
	2.6.1.2 Equipements de freinage						
séquence 7.1.1	Connaître l'instruction technique correspondant à la fonction Equipements de freinage	Savoir rechercher les informations sur l'instruction technique	1,75	1,75			
séquence 7.1.2	Connaître les points de contrôle en fonction de la technologie présente sur le véhicule	Savoir identifier les points de contrôle par rapport au véhicule suivant les catégories					
séquence 7.1.3	Connaître la méthode de contrôle du frein de service et du frein de stationnement (contrôle visuel)	Savoir identifier la méthodologie de contrôle par rapport à la technologie					
séquence 7.1.4	Connaître les défaillances des points de contrôle et leur niveau de gravité par rapport au constat	Savoir évaluer la défaillance d'un point de contrôle en fonction du constat fait sur le véhicule et du niveau de gravité					



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

**ACTIONS DE FORMATION**

## PROGRAMME DE FORMATION

Programme de la formation Initiale CL 33h 2023			REF	COURS	TD	FAD	TP
2.6.1.3 Direction							
séquence 7.2.1	Connaître l'instruction technique correspondant à la fonction Direction	Savoir rechercher les informations sur l'instruction technique	1	1			
séquence 7.2.2	Connaître les points de contrôle en fonction de la technologie présente sur le véhicule	Savoir identifier les points de contrôle par rapport au véhicule suivant les catégories					
séquence 7.2.3	Connaître les différentes méthodes de contrôle de la direction en fonction des technologies	Savoir déterminer la méthodologie à utiliser en fonction des caractéristiques du véhicule					
séquence 7.2.4	Connaître les défaillances des points de contrôle et leur niveau de gravité par rapport au constat	Savoir évaluer la défaillance d'un point de contrôle en fonction du constat fait sur le véhicule et du niveau de gravité					
2.6.1.4 Visibilité							
séquence 7.3.1	Connaître l'instruction technique correspondant à la fonction Visibilité	Savoir rechercher les informations sur l'instruction technique Savoir identifier les prescriptions particulières applicables	0,5	0,5			
séquence 7.3.2	Connaître les points de contrôle en fonction de la technologie présente sur le véhicule	Savoir identifier les points de contrôle par rapport au véhicule suivant les catégories					
séquence 7.3.3	Connaître les méthodes de contrôle de la Visibilité en fonction des technologies	Savoir déterminer la méthodologie à appliquer en fonction des technologies présentes sur le véhicule					
séquence 7.3.4	Connaître les défaillances des points de contrôle et leur niveau de gravité par rapport au constat	Savoir évaluer la défaillance d'un point de contrôle en fonction du constat fait sur le véhicule et du niveau de gravité					



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

**ACTIONS DE FORMATION**

## PROGRAMME DE FORMATION

Programme de la formation Initiale CL 33h 2023			REF	COURS	TD	FAD	TP
2.6.1.5 Feux, dispositifs réfléchissants, équipements électriques							
séquence 7.4.1	Connaître l'instruction technique correspondant à la fonction Feux, dispositifs réfléchissants, équipements électriques	Savoir rechercher les informations sur l'instruction technique	1,5	1,5			
		Savoir identifier les prescriptions particulières applicables					
séquence 7.4.2	Connaître les points de contrôle en fonction de la technologie présente sur le véhicule	Savoir identifier les points de contrôle par rapport au véhicule suivant les catégories					
séquence 7.4.3	Connaître les différentes méthodes de contrôle de la fonction adaptées aux différentes technologies	Savoir déterminer la méthodologie à utiliser en fonction de la technologie du véhicule					
		Savoir identifier les commutations à contrôler					
		Savoir opérer en sécurité les contrôles sur le circuit électrique haute tension					
séquence 7.4.4	Connaître le fonctionnement de l'ohmmètre	Savoir mettre en œuvre et utiliser un ohmmètre pour le contrôle de la continuité de masse					
séquence 7.4.5	Connaître la valeur limite de continuité de masse	Savoir analyser le résultat et identifier la défaillance correspondant au point de contrôle concerné					
séquence 7.4.6	Connaître les défaillances des points de contrôle et leur niveau de gravité par rapport au constat	Savoir évaluer la défaillance d'un point de contrôle en fonction du constat fait sur le véhicule et du niveau de gravité					
2.6.1.6 Essieux, roues, pneus, suspension							
séquence 7.5.1	Connaître l'instruction technique correspondant à la fonction Essieux, roues, pneus, suspension	Savoir rechercher les informations sur l'instruction technique	2	2			
		Savoir identifier les prescriptions particulières applicables					
séquence 7.5.2	Connaître les points de contrôle en fonction de la technologie présente sur le véhicule	Savoir identifier les points de contrôle par rapport au véhicule suivant les catégories					
séquence 7.5.3	Connaître les différentes méthodes de contrôle	Savoir déterminer la méthodologie à utiliser et la mettre en œuvre, en fonction des caractéristiques et de la technologie présente sur le véhicule (suspension mécanique, hydraulique, pneumatique, type de rotule ou d'articulation, méthodologie de levage)					



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

**ACTIONS DE FORMATION**

**PROGRAMME DE FORMATION**

Programme de la formation Initiale CL 33h 2023			REF	COURS	TD	FAD	TP
séquence 7.5.4	Savoir utiliser un dispositif de contrôle de l'usure des pneumatiques	Savoir évaluer le niveau d'usure des pneumatiques					
séquence 7.5.5	Connaître les dispositions en matière d'équivalence de pneumatique et de montage	Savoir identifier les montes équivalentes					
		Savoir identifier l'adéquation pneu/jante					
		Savoir identifier l'adéquation de montage (structures, ...)					
séquence 7.5.6	Connaître les exigences au niveau des indices de charge et de vitesse	Savoir évaluer la cohérence des indices de charge et de vitesse par rapport aux données de réception ou véhicule					
séquence 7.5.7	Connaître les défaillances des points de contrôle et leur niveau de gravité par rapport au constat	Savoir évaluer la défaillance d'un point de contrôle en fonction du constat fait sur le véhicule et du niveau de gravité					
2.6.1.7 Châssis et accessoires du châssis							
séquence 7.6.1	Connaître l'instruction technique correspondant à la fonction châssis et accessoires du châssis	Savoir rechercher les informations sur l'instruction technique	2	2			
séquence 7.6.2	Connaître les points de contrôle en fonction du véhicule et de ses équipements	Savoir identifier les points de contrôle par rapport au véhicule suivant les catégories					
séquence 7.6.3	Connaître les différentes méthodes de contrôle en fonction des technologies	Savoir déterminer la méthodologie à utiliser et la mettre en œuvre, en fonction des caractéristiques du véhicule					
séquence 7.6.4	Connaître les défaillances des points de contrôle et leur niveau de gravité par rapport au constat	Savoir évaluer la défaillance d'un point de contrôle en fonction du constat fait sur le véhicule et du niveau de gravité					



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

**ACTIONS DE FORMATION**

## PROGRAMME DE FORMATION

Programme de la formation Initiale CL 33h 2023			REF	COURS	TD	FAD	TP
2.6.1.8 Autres matériels							
séquence 7.7.1	Connaître l'instruction technique correspondant à la fonction Autres Matériels	Savoir rechercher les informations sur l'instruction technique	0,5	0,5			
		Savoir identifier les prescriptions particulières applicables					
séquence 7.7.2	Connaître les points de contrôle en fonction de la technologie présente sur le véhicule	Savoir identifier les points de contrôle par rapport au véhicule suivant les catégories					
séquence 7.7.3	Connaître les méthodes de contrôle en fonction des technologies	Savoir déterminer la méthodologie à appliquer et la mettre en œuvre, en fonction des technologies présentes sur le véhicule					
séquence 7.7.4	Connaître la mise en œuvre et les impacts du contrôle du compteur kilométrique	Savoir mettre en œuvre le contrôle du compteur kilométrique et mesurer les impacts d'une erreur de saisie					
séquence 7.7.5	Connaître les défaillances des points de contrôle et leur niveau de gravité par rapport au constat	Savoir évaluer la défaillance d'un point de contrôle en fonction du constat fait sur le véhicule et du niveau de gravité					
2.6.1.9 Nuisances							
séquence 7.8.1	Connaître l'instruction technique correspondant à la fonction Nuisances	Savoir rechercher les informations sur l'instruction technique	1	1			
		Savoir identifier les prescriptions particulières applicables					
séquence 7.8.2	Connaître les points de contrôle en fonction de la technologie présente sur le véhicule	Savoir identifier les points de contrôle par rapport au véhicule suivant les catégories					
séquence 7.8.3	Connaître les différentes méthodes de contrôle (visuel, méthodes de mesure, ...)	Savoir déterminer la méthode à appliquer en fonction des dates de mise en circulation et équipements					
séquence 7.8.4	Connaître le fonctionnement du dispositif d'analyse des gaz	Savoir utiliser un dispositif d'analyse des gaz et ses accessoires					
séquence 7.8.5	Connaître les valeurs réglementaires au niveau des moteurs à allumage commandé	Savoir identifier les valeurs limites à appliquer					
		Savoir analyser les résultats et identifier la défaillance correspondant au point de contrôle					
séquence 7.8.6	Connaître le fonctionnement du dispositif de mesure de	Savoir utiliser un dispositif de mesure de l'opacité des fumées et ses accessoires					



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

**ACTIONS DE FORMATION**

**PROGRAMME DE FORMATION**

Programme de la formation Initiale CL 33h 2023			REF	COURS	TD	FAD	TP
	l'opacité des fumées						
séquence 7.8.7	Connaître les valeurs réglementaires au niveau des moteurs à allumage par compression	Savoir identifier les valeurs limites à appliquer					
		Savoir analyser les résultats et identifier la défaillance correspondant au point de contrôle					
séquence 7.8.8	Connaître le fonctionnement du dispositif de mesure du niveau sonore	Savoir utiliser le dispositif de mesure du niveau sonore et ses accessoires					
séquence 7.8.9	Connaître les valeurs limites réglementaires au niveau des mesures sonores	Savoir identifier les valeurs limites à appliquer					
		Savoir analyser les résultats et identifier la défaillance correspondant au point de contrôle					
séquence 7.8.10	Connaître les défaillances des points de contrôle et leur niveau de gravité par rapport au constat	Savoir évaluer la défaillance d'un point de contrôle en fonction du constat fait sur le véhicule et du niveau de gravité					
2.7 Les contre-visites							
séquence 7.9.1	Connaître les modalités de réalisation et les points à contrôler en contre-visite	Savoir mettre en œuvre les modalités permettant de réaliser une contre-visite	0,5			0,5	
		Savoir déterminer les points de contrôle à vérifier lors des contre-visites					



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

**PROGRAMME DE FORMATION**

Programme de la formation Initiale CL 33h 2023			REF	COURS	TD	FAD	TP
Module 8	2.8	Formation pratique					
	2.8.1	Manipulation du véhicule					
La formation pratique partie manipulation du véhicule doit avoir eu lieu avant le démarrage de la formation pratique partie contrôle technique. Elle doit s'effectuer sur un véhicule du type de celui mentionné au 2. du §2.8.3.							
séquence 8.1	Connaitre les modalités de manipulation des véhicules	Savoir mettre en œuvre les manipulations suivantes :	7				7
		· Béquillage, débéquillage					
		· Déplacement du véhicule moteur coupé en ligne droite en marchant à côté, en marche avant et en marche arrière					
		· Effectuer un demi-tour en se tenant à côté du véhicule					
		· Déplacement du véhicule en roulant au pas moteur allumé en se tenant sur le véhicule					
· Relever une moto tombée au sol							



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

## PROGRAMME DE FORMATION

Programme de la formation Initiale CL 33h 2023			REF	COURS	TD	FAD	TP
2.8.2 Contrôle technique							
La formation pratique partie contrôle technique peut se dérouler en parallèle de la partie 2.6 de la formation théorique. Elle peut également se dérouler séparément de la formation théorique sans dépasser un délai de deux mois entre la fin de la partie théorique et le début de la partie pratique. Elle doit s'effectuer sur les véhicules du type de ceux mentionnés au §2.8.3, l'ensemble des stagiaires doit avoir traité chacun des types de véhicule prévus.							
séquence 8.2	Connaître le processus de réalisation d'un contrôle technique suivant les catégories de véhicule	Savoir maîtriser le logiciel	10				10
		Savoir maîtriser les documents d'identification					
		Savoir appliquer les instructions techniques					
		Savoir identifier les points de contrôle en fonction du véhicule					
		Savoir détecter les défaillances et évaluer leur niveau de gravité					
		Savoir utiliser le dispositif informatique portable et les matériels					
	Savoir établir le PV de contrôle et le valider						
Module 9	Evaluation		1	1			
Total référentiel en heure			33				
Total FCA en heure				12,5	0,5	3	17
				33			Heures



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

## PROGRAMME DE FORMATION

### PLANNING DE LA FORMATION :

Formation en présentiel d'un volume horaire de 30 heures.

Les plages horaires de formation en présentiel sont de 08h00 à 18h00 (la précision de l'horaire de début de formation sera faite sur la convocation).

Les horaires pourront être ajustés par le formateur durant la formation, sans que la durée initiale totale du stage ne soit modifiée.

jour 1			jour 2			jour 3			jour 4				
heures	contenu	temps	heures	contenu	temps	heures	contenu	temps	heures	contenu	temps		
				M7 Seq 7.2	1h								
3 h 00	M6 Seq 6.2	30 min	4 h 00	M7 Seq 7.3	30 min	4 h 00	M7 Seq 7.6	2h 00	4 h 00	Module 8 Réalisation contrôle technique TP	4h 00		
	M7 Seq 7.0	1h 00		M7 Seq 7.4	1h 30							M7 Seq 7.7	30 min
	M7 Seq 7.1	1h 30		M7 Seq 7.5	1h 00							M7 Seq 7.8	1h 00
							M5 S5.1 TD	30 min					
coupure repas			coupure repas			coupure repas			coupure repas				
4 h 00	Module 8 Manipulation du véhicule	4h 00	4 h 00	M7 Seq 7.5	1h 00	4 h 00	Module 8 Réalisation contrôle technique TP	4h 00	3 h 00	Module 8 TP	2h 00		
				Module 8 Manipulation du véhicule	3h 00							Evaluation	1h 00
7 heures			8 heures			8 heures			7 heures				



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

# PROGRAMME DE FORMATION

## SESSIONS 2024

INICL_01	INITIALE CL CONTROLEUR	MABLY (42300)	20/02/2024	23/02/2024
INICL_02	INITIALE CL CONTROLEUR	MABLY (42300)	27/02/2024	01/03/2024
INICL_03	INITIALE CL CONTROLEUR	MABLY (42300)	05/03/2024	08/03/2024
INICL_04	INITIALE CL CONTROLEUR	MABLY (42300)	12/03/2024	15/03/2024
INICL_05	INITIALE CL CONTROLEUR	MABLY (42300)	19/03/2024	22/03/2024
INICL_06	INITIALE CL CONTROLEUR	MABLY (42300)	26/03/2024	29/03/2024
INICL_07	INITIALE CL CONTROLEUR	MABLY (42300)	16/04/2024	19/04/2024
INICL_08	INITIALE CL CONTROLEUR	MABLY (42300)	23/04/2024	26/04/2024
INICL_09	INITIALE CL CONTROLEUR	MABLY (42300)	14/05/2024	17/05/2024
INICL_10	INITIALE CL CONTROLEUR	MABLY (42300)	28/05/2024	31/05/2024
INICL_11	INITIALE CL CONTROLEUR	ST PHILBERT DE GRAND LIEU (44310)	30/01/2024	02/02/2024
INICL_12	INITIALE CL CONTROLEUR	ST PHILBERT DE GRAND LIEU (44310)	06/02/2024	09/02/2024
INICL_13	INITIALE CL CONTROLEUR	ST PHILBERT DE GRAND LIEU (44310)	13/02/2024	16/02/2024
INICL_14	INITIALE CL CONTROLEUR	ST PHILBERT DE GRAND LIEU (44310)	20/02/2024	23/02/2024
INICL_15	INITIALE CL CONTROLEUR	ST PHILBERT DE GRAND LIEU (44310)	27/02/2024	01/03/2024
INICL_16	INITIALE CL CONTROLEUR	ST PHILBERT DE GRAND LIEU (44310)	05/03/2024	08/03/2024
INICL_17	INITIALE CL CONTROLEUR	ST PHILBERT DE GRAND LIEU (44310)	12/03/2024	15/03/2024
INICL_18	INITIALE CL CONTROLEUR	ST PHILBERT DE GRAND LIEU (44310)	19/03/2024	22/03/2024
INICL_19	INITIALE CL CONTROLEUR	ST PHILBERT DE GRAND LIEU (44310)	26/03/2024	29/03/2024
INICL_20	INITIALE CL CONTROLEUR	ST PHILBERT DE GRAND LIEU (44310)	02/04/2024	05/04/2024
INICL_21	INITIALE CL CONTROLEUR	ST PHILBERT DE GRAND LIEU (44310)	09/04/2024	12/04/2024
INICL_22	INITIALE CL CONTROLEUR	ST PHILBERT DE GRAND LIEU (44310)	16/04/2024	19/04/2024
INICL_23	INITIALE CL CONTROLEUR	MARTINIQUE (972)	06/02/2024	09/02/2024
INICL_24	INITIALE CL CONTROLEUR	PEUJARD (33240)	12/03/2024	15/03/2024
INICL_25	INITIALE CL CONTROLEUR	PEUJARD (33240)	19/03/2024	22/03/2024
INICL_26	INITIALE CL CONTROLEUR	BOIS EN ARDRES (62610)	25/03/2024	28/03/2024